

UN HOMME DEBOUT

Jean-Michel Van den Eeyden
Jean-Marc Mahy

DOSSIER DE PRESSE



Conception, mise en scène et texte Jean-Michel Van den Eeyden d'après le récit de vie de Jean-Marc Mahy | **Interprétation** Jean-Marc Mahy | **Assistanat à la mise en scène et à l'écriture** Nicolas Mispelaere | **Création vidéo** Kurt D'Haeseleer | **Création lumières** Christian François | **Création son** Nicolas Mispelaere | **Régie** Abdel Bellabiad | **Réalisation scénographique** Jean-Luc Moerman | **Conception décors** Jean-Luc Moerman et Olivier Donnet | **Travail graphique/décors** Luciana Santin Poletto | **Accompagnement psychologique de l'acteur** Françoise Derot | **Responsable technique tournée** Christian François | **Assistante artistique / tournée** Line Guellati.

Production L'ANCRE (Charleroi) | **Coproduction** Théâtre National/Bruxelles, Maison de la Culture de Tournai | **Soutien** La Cité, Maison de Théâtre & Compagnie (Marseille) | **Remerciements** B.P.S.22., Le Théâtre de la Guimbarde. **Diffusion déléguée** Audience | Factory et son 2^e bureau. **Projet reconnu par Amnesty International UK.**



TABLE DES MATIÈRES

1. Un homme debout, pièce d'utilité publique	4
Développement du projet	4
2. Portée pédagogique du projet	6
2.1 Intégration de la pièce comme outil de prévention dans la campagne d'Amnesty International Londres "Stop à la torture"	6
2.2 Rencontre entre Jean-Marc Mahy et les jeunes et témoignages de plusieurs milliers d'entre eux!	6
3. Le milieu carcéral mis en scène	7
4. Présentation de l'équipe	8
4.1 Jean-Michel Van den Eeyden	8
4.2 Jean-Marc Mahy	9
4.3 Jean-Pierre Malmendier	10
5. Pour aller plus loin	11
Site internet de Jean-Marc Mahy : www.re-vivre.be	11
L'association des visiteurs francophones de prison de Belgique (AVFPB)	12
6. Annexes	13
Articles de Presse	

Créé en 2010, «Un homme debout» a été joué **plus de 200 fois** mais ne cesse de susciter de vives réactions sur son passage vu la force du récit de vie de Jean-Marc Mahy.

La pièce est désormais reconnue d'**utilité publique par le Ministère de la Culture**. Grâce à une aide exceptionnelle, un **projet pilote** développé à Woluwé-Saint-Pierre a pu être reproduit sur plusieurs communes bruxelloises (Bruxelles-Ville, Molenbeek, Anderlecht et Forest). La pièce sera donc présentée du 2 octobre au 7 novembre à plus de 2500 élèves du secondaire supérieur pour poursuivre son **objectif de sensibilisation et de prévention** à la délinquance.

«Un homme debout» à Londres

Le 21 novembre 2014, après sa 250^{ème} représentation à L'Ancre, «Un homme debout» traversera les frontières pour être présenté au Rich Mix à Londres dans une version surtitrée en anglais. Le parcours anglais devrait ensuite se poursuivre puisque Amnesty International étudie la possibilité d'intégrer la pièce en tant qu'outil de prévention dans leur campagne contre la torture qui sera menée de 2014 à 2016. Il s'agirait d'une formidable reconnaissance pour Jean-Marc Mahy qui, à l'époque de son enfermement, avait eu des contacts avec la célèbre ONG. En effet, c'est suite à une lettre que Jean-Marc Mahy avait envoyée à Amnesty International Londres pour dénoncer ses conditions d'enfermement en quartier d'isolement dans la prison de Schrassig au Grand-Duché de Luxembourg que l'ONG avait pu obtenir la fermeture de ce bloc de l'oubli. Il s'agit également d'une reconnaissance supplémentaire et d'une ouverture vers l'international pour L'Ancre, sous l'impulsion de Jean-Michel Van den Eyden, directeur de la structure et concepteur/metteur en scène du projet, la pièce ayant jusqu'à présent sillonné les routes en Belgique et en France après son succès à Avignon (OFF) en 2011.

À 36 ans, Jean-Marc Mahy commençait enfin sa vie... En prison depuis l'âge de 17 ans, l'autonomie, la liberté, la société : tout lui était étranger, ayant (selon ses propres dires) « vécu comme un assisté durant près de 20 années, derrière les barreaux... »

Son urgence aujourd'hui ? Faire en sorte que d'autres jeunes ne connaissent jamais son expérience, que d'anciens détenus s'en sortent une fois « sortis »... Ses outils ? La rencontre et la parole, parler de son parcours, de son vécu, de la prison, d'un avenir possible dans une société qu'il aimerait « plus solidaire, plus à l'écoute », moins fabrique à exclusion et à marginalisation, où la solution carcérale serait davantage instructive et constructive que sanitaire, sécuritaire et destructrice.

La prison est un lien direct avec la violence et la souffrance de notre société et du monde. Les détenus sont des personnes comme les autres, mais un jour, leur vie a basculé dans la transgression et l'illégalité.



1. UN HOMME DEBOUT, PIÈCE D'UTILITÉ PUBLIQUE

DÉVELOPPEMENT DU PROJET

Dès le début du projet, Jean-Michel Van den Eeyden et Jean-Marc Mahy sont persuadés de la pertinence pédagogique du projet et de l'importance de diffuser celui-ci le plus largement possible. Plus précisément encore auprès des jeunes, où une dangereuse tendance est de plus en plus observée : une certaine fascination pour le monde carcéral, où le cinéma et les séries télévisées contribuent à véhiculer des images erronées d'un milieu qui en devient attirant, presque glamour et « cool ».

Cette pièce sert donc à créer une impulsion positive auprès des jeunes qui ont une méconnaissance, parfois totale, du monde carcéral. Auprès de ces jeunes, elle suscite la prise de conscience de ce qu'est réellement le milieu carcéral et de la dureté de celui-ci. Elle tente également de montrer l'existence de voies alternatives pour ne pas choisir le chemin de la délinquance...

Par rapport à ceux qui ont un proche (famille, ami, connaissance) en prison ou qui est passé par l'enfermement, la pièce permet de prouver que de réelles réinsertions sont possibles, au travers de l'exemple de cet homme qui, après dix-neuf années de privation de liberté, a réussi à recommencer à évoluer au sein d'une société qui ne ressemblait plus en rien à celle qu'il avait quittée. Cette nouvelle insertion s'est faite grâce à sa force de caractère et à sa volonté de s'en sortir, aidé par d'autres personnes, qu'il a eu la chance de croiser sur sa route...

Durant la pièce, de nombreuses thématiques parallèles sont également abordées, comme par exemple la fascination de la bande, l'échec scolaire, la drogue, la justice restauratrice, la violence, la solitude, l'échec négatif et l'échec positif, la famille... Toutes à travers un discours qui à aucun moment ne se veut moralisateur ou donneur de leçon. L'exemplarité est ici essentielle. Qu'un ex-détenu de très longue durée puisse passer un message positif et réaliste, concret et sans voile sur les difficultés rencontrées, un message d'espoir et de courage, ne peut qu'aider certains jeunes (en danger, en difficulté) à prendre un chemin différent.

A notre connaissance ce type d'initiative portée par un ex-détenu sur les planches est unique en son genre. Et les nombreuses rencontres et réactions qu'a suscité le spectacle depuis plus de quatre ans maintenant, n'ont pu que nous convaincre du réel intérêt pédagogique de la pièce «Un homme debout». Plus particulièrement encore auprès de la jeunesse, futurs adultes et citoyens de demain.

>> Mars et novembre 2013

Lors de la saison 2012-2013, le Théâtre de L'Ancre à Charleroi, producteur de la pièce, a programmé celle-ci dans ses murs pendant 3 semaines consécutives, à destination des groupes scolaires et associatifs. Une représentation à l'issue de la série était également accessible au tout-public. Soit au total 13 représentations dans une salle de 100 personnes, pour un public total de 1300 personnes.

En quelques semaines à peine, toutes les représentations ont été réservées par des professeurs et éducateurs. Juste sur Charleroi, le succès a été tel que nous avons décidé de reprogrammer deux semaines de représentations à destination des groupes scolaires et associatifs en novembre 2013 ainsi que des séances supplémentaires en novembre 2014. En moins d'une semaine ces représentations ont toutes été réservées.

>> Projet pilote sur la commune de Woluwe-Saint-Pierre – Février 2014

Dès le début du mois de septembre 2013, des contacts ont été pris avec plusieurs interlocuteurs de la commune de Woluwe-Saint-Pierre à Bruxelles pour que la pièce soit jouée lors de la saison 13-14 pour l'ensemble des écoles de la commune. Le projet a tout de suite suscité leur intérêt et a donc été programmé pour une série de représentations scolaires et tout-public en février 2014. Toutes les représentations étaient complètes dès décembre 2013.

Dans un premier temps, Jean-Marc Mahy s'est rendu dans les différentes classes de la commune pour une animation/introduction à la pièce «Un homme Debout». Les élèves sont ensuite venus voir le spectacle au Centre Communautaire de Joli-Bois à Woluwé-Saint-Pierre.

>> Reproduction du « Projet pilote » en région bruxelloise : communes de Bruxelles-Ville, Molenbeek et Anderlecht. Projet soutenu par Fadila Laanan, ancienne Ministre de la Culture.

Fort de cet enthousiasme généralisé pour le projet «Un homme debout» et sa programmation à destination des groupes scolaires et associatifs, L'Ancre a contacté plusieurs cabinets ministériels afin d'obtenir une aide financière qui permettrait la reproduction du projet pilote dans d'autres communes bruxelloises.

Après évaluation du dossier et du projet, Madame Fadila Laanan, anciennement Ministre de la Culture, a accordé un subside exceptionnel au Théâtre de L'Ancre pour la mise en place du projet sur les communes de Bruxelles-Ville, Molenbeek et Anderlecht.

Ce subside a permis d'offrir à chacune de ces communes une série de représentations (scolaires et tout-public) de la pièce, précédées d'animations de Jean-Marc Mahy pour préparer les groupes à la pièce. 1,5€ de droit d'entrée est demandé à chaque étudiant afin d'impliquer symboliquement les jeunes dans la démarche et pour éviter que cette sortie ne soit perçue comme de « l'occupationnel » par les jeunes.

>> Reproduction du « Projet pilote » en région bruxelloise : commune de Forest.

La commune de Forest, en région bruxelloise, a également répondu au projet avec motivation et enthousiasme.

Ici cependant, les représentants communaux ont décidé de servir les enjeux et problématiques propres à leurs communes, en estimant qu'il y aurait plus d'impact dans leurs cas d'intégrer cette pièce dans les plans de cohésion sociale et de prévention, ce qui permettra de toucher prioritairement un public de jeunes non scolarisés via le réseau associatif local.

En s'associant au Ten Weyngaert, Centre Culturel néerlandophone, la commune de Forest appuie également une volonté d'ouverture supplémentaire : la pièce y sera jouée avec un surtitrage néerlandais.

2. PORTÉE PÉDAGOGIQUE DU PROJET

2.1 INTÉGRATION DE LA PIÈCE COMME OUTIL DE PRÉVENTION DANS LA CAMPAGNE D'AMNESTY INTERNATIONAL LONDRES « STOP À LA TORTURE »

En 2013, des contacts ont été pris à Londres pour que la capitale anglaise accueille quelques représentations du spectacle. Celui-ci y sera présenté en novembre 2014, dans une version sur-titrée en anglais.

À cette occasion, Amnesty International envisage d'intégrer la pièce en tant qu'outil de prévention dans leur campagne contre la torture, qui sera menée de 2014 à 2016.

2.2 RENCONTRE ENTRE JEAN-MARC MAHY ET LES JEUNES ET TÉMOIGNAGES DE PLUSIEURS MILLIERS D'ENTRE EUX !

Chaque représentation de la pièce est systématiquement suivie d'un moment de rencontre-débat entre les jeunes spectateurs et Jean-Marc Mahy. C'est l'occasion pour chacun de pouvoir réfléchir à ce qu'il vient de voir et d'entendre, de partager son ressenti et de poser ses questions. L'occasion également de lancer des débats et de pousser le questionnement sur certaines des questions de société et des valeurs abordées dans la pièce.

De plus, quand cela est possible, Jean-Marc Mahy se rend dans les classes qui en font la demande pour rencontrer les jeunes avant que ceux-ci ne viennent voir le spectacle. Ces rencontres sont plus « intimes » et constituent une bonne introduction au récit de vie de l'homme qui se tient devant eux.

Jean-Marc Mahy demande aux élèves des classes intéressées par l'exercice de lui écrire par la suite une lettre qui décrit leur ressenti. Au fil des années, c'est plusieurs milliers de lettres que Jean-Marc Mahy a reçues en témoignage, formidable retour sur son travail et poulx de la jeunesse actuelle face aux questions de l'enfermement, du droit des victimes et des prisonniers et de la question de la « seconde chance ».

3. LE MILIEU CARCÉRAL MIS EN SCÈNE

L'objectif est de parler de la prison et de son impact destructeur. Montrer sur scène, sans détour, la réalité de la condition carcérale, avec toute la violence physique et psychologique qui y règne, et, sans doute la plus terrible, la violence du temps perdu.

Le metteur en scène Jean-Michel Van den Eeyden transpose sur les planches le parcours authentique de Jean-Marc Mahy, ex-détenu aujourd'hui éducateur, sur un texte qu'ils cosignent. L'accent est porté sur la sensibilisation des jeunes, mais loin d'adopter une posture moralisatrice, « Un homme debout » se veut aussi un éventail de pistes sur les alternatives possibles, les issues à la violence.

La délinquance ne naît pas de nulle part. Elle est souvent la résultante d'une situation sociale et d'une perte de repères dans la société. « Un homme debout » traduit le malaise d'un jeune dont la quête de lui-même s'est traduite par la violence et la jeunesse s'est blessée. Construite comme une succession d'instantanés réalistes vécus en prison, cette pièce permet aux spectateurs de mettre en perspective les conséquences du « parcours délinquant » et, nous l'espérons, de s'interroger sur ses choix de vie(s).

Bousculant les tendances à la victimisation et la déresponsabilisation, la pièce développe des axes forts : la quête de rédemption et le combat permanent mené pour devenir acteur de sa propre vie. « Un homme debout » entend questionner avec pertinence le comportement de chacun et ses valeurs, et au-delà de la prévention, ouvrir le débat sur la prison et sur la question de la réinsertion. C'est pourquoi nous prévoyons un moment de dialogue avec les jeunes spectateurs à l'issue de chaque représentation.

Novembre 2013 : une nouvelle jeunesse pour le projet.

Une nouvelle version d'« Un homme debout » existe désormais, où le texte et le plateau sont partagés entre Jean-Marc Mahy et le comédien Stéphane Pirard. Une occasion de créer un nouveau rapport entre le plateau et la salle, d'apporter une certaine distance et de renforcer l'impact des émotions véhiculées par cette partition à deux voix. Un nouveau souffle pour cette création qui a déjà fait ses preuves en tournée dans sa première version !

Présentée au Théâtre 140 dans le OFF de Propulse 2014, la pièce rencontre à nouveau un succès retentissant qui génère une saison 2014 - 2015 très dense. Au delà de la tournée d'utilité publique, c'est déjà plus de 30 représentations qui ont été vendues en Belgique et en France.

Le travail de longévité d'un spectacle est au coeur des réflexions sur la diffusion que partagent L'Ancre et Audience / Factory sur la création d'un 2^e bureau.

4. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

4.1 JEAN-MICHEL VAN DEN EYDEN CONCEPTION, TEXTE ET MISE EN SCÈNE

Metteur en scène, pédagogue et acteur, Jean-Michel Van den Eeyden est directeur artistique de L'Ancre depuis 2008. Il a été formé au Conservatoire de Liège dans les classes de Jacques Delcuvellerie et Max Parfondry. En tant qu'acteur, il a travaillé notamment avec Jean-Claude Penchenat, Michael Delaunoy, la Cie As Palavras et la Cie Arsenic.

En tant que metteur en scène, il cherche à porter un regard aiguisé sur le monde. Sa démarche artistique se veut ancrée dans le réel et sensible aux problématiques et questionnements de la société contemporaine. Plusieurs de ses spectacles en témoignent:

« Stone », créé en 2005 avec la Cie du Théâtre de la Guimbarde et présenté plus de 300 fois à travers la Belgique, la France et la Suisse, interroge la place de la justice dans les délits des mineurs et leur responsabilité dans la portée de leurs actes.

En 2006, il cofonde avec l'actrice Yannick Duret et le dramaturge Olivier Hespel le Kollektif Barakha. « Push up », de l'auteur allemand Roland Schimmelpfennig, est le premier projet de la compagnie. Celui-ci a été créé à l'Eden (Charleroi) et a été joué au Manège à Mons, à la Maison de la Culture de Tournai et au Varia à Bruxelles.

En 2010, il crée « Un homme debout », qu'il écrit et met en scène d'après le récit de vie de Jean-Marc Mahy. Après son passage remarqué en Avignon en 2011 (La Manufacture), cette pièce compte à ce jour plus de 200 représentations à travers la Belgique et la France. En 2013, la pièce a été reconnue « d'utilité publique » par Madame Fadila Laanan, alors Ministre de la Culture.

En 2012, il est chargé par le CGRI, en tant que pédagogue invité à l'ISADAC – Ecole Nationale d'Art Dramatique du Maroc, de collaborer au développement du théâtre jeune public au Maroc. Dans ce cadre, il met en scène « Garuma! », un projet de théâtre à ciel ouvert qui interroge les contrastes de notre monde contemporain.

Pour le Festival d'Avignon 2013, il crée « Nés Poumon Noir » avec et à partir des textes de Mochélan (Simon Delecasse) sur la musique de Rémon Jr. Un spectacle qui tourne encore aujourd'hui après plus de 100 dates.

En 2014, il crée « Les Villes Tentaculaires » avec Nicolas Mispelaere d'après le recueil d'Emile Verhaeren. Nommée dans la catégorie « Meilleur spectacle », la pièce a remporté le prix de la « Meilleure création artistique et technique » aux Prix de la Critique. Il crée ensuite « Amnésia » pour Mons 2015 puis met en scène « Smoke on the water » l'événement de la Ville de Charleroi, organisé par L'Ancre, également dans le cadre de Mons 2015.

En 2016 il signe la mise en scène de « La Vedette du quartier » présenté au Théâtre de Poche à Bruxelles et dans le cadre focus « Me, Myself & I » à L'Ancre à Charleroi. Sa nouvelle création (prévue pour le printemps 2017) « La Route du Levant » de Dominique Ziegler interroge le sujet complexe de la radicalisation.

4.2 JEAN-MARC MAHY

TEXTE ET INTERPRÉTATION

Jean-Marc Mahy a passé dix-neuf ans en prison : un jour, la petite délinquance de l'adolescent tourna à la tragédie et par deux fois la mort fut au rendez-vous. Soucieux de désamorcer la fascination qu'ont certains jeunes face à l'image de durs qui sont passés par la « case » prison, il n'a de cesse de témoigner de son parcours. Aider les jeunes en difficulté à ne pas s'enliser dans la délinquance, prouver aux (ex-)détenus que la réinsertion est possible, à condition de la préparer, est le combat que mène Jean-Marc Mahy depuis 2003, date de sa libération après dix-neuf ans de détention.

Où qu'il aille, Jean-Marc Mahy n'a de cesse de témoigner de son expérience et des conclusions qu'il en a tirées : à ceux qui le croiraient encore, il explique que la prison ne rend pas homme ; à ceux qui en ont fait l'expérience, il assure qu'une vie est possible après la prison. Toutes les portes ne sont jamais définitivement fermées, chacun est en mesure de remonter la pente de la vie, marche après marche.

Son combat est d'aider les détenus à imaginer un avenir digne de ce nom : « On ne parle pas assez des détenus qui s'en sortent. Les détenus eux-mêmes, eux surtout peut-être, doutent qu'il soit possible de s'intégrer dans une société que l'on a quittée il y a si longtemps. Il est important de leur montrer qu'il y a une vie après la prison. Bien sûr, cette vie n'est pas facile, mais elle existe. Il est possible de trouver une autre issue que la récidive. Seulement, cela se prépare. Il faut y penser longtemps avant de pouvoir sortir. Il faut se former, réfléchir à ce que l'on veut faire. »

A sa sortie de prison, Jean-Marc Mahy a décroché un diplôme d'éducateur. Il veut empêcher les jeunes en difficulté de tomber au fond du trou. Pour cela, il témoigne dans des écoles, des maisons de jeunes, des IPPJ, des universités... « L'ex-ministre de la Justice disait que les détenus devaient quelque chose à la société. C'est vrai. Mais pour cela, eux-mêmes doivent avoir reçu quelque chose. J'essaie de donner un sens à ma vie et de ne pas blesser mes victimes une seconde fois. Je ne demande pas que l'on me pardonne. Je paie le solde de ma dette. »



4.3 JEAN-PIERRE MALMENDIER (1949-2011)

Le 15 juillet 1992, par l'absence de réactivité des autorités judiciaires et policières lors de la disparition de sa fille Corine et de son ami Marc, puis par la découverte, huit jours plus tard, des corps sans vie des deux jeunes, assassinés par deux détenus bénéficiant de mesures de mise en liberté, Jean-Pierre Malmendier a été confronté à l'effondrement de son projet de vie et de la perception qu'il avait de notre société.

Le jour des funérailles des jeunes, il a entrepris un combat solitaire et intime pour vaincre sa haine et son aspiration à la vengeance vis-à-vis des assassins, au profit de l'amour pour sa fille qu'il tenait à entretenir. Ce combat, il a également tenu à le traduire dans ses actes, au profit de tous!

Avec le soutien du père de Marc, il a contribué à l'évolution de la prise en charge des délinquants (en priorité des criminels dangereux) par nos institutions étatiques.

Il organisa deux pétitions. La première pour demander que notre législation prémunisse la société contre la libération anticipée des criminels dangereux (forte de 260.000 signatures, cette pétition fut déposée au Parlement le 4 décembre 1992). La deuxième pour réclamer l'instauration de peines pédagogiques pour les condamnés, dont des peines incompressibles (cette deuxième pétition fut également déposée au Parlement le 4 octobre 1996, forte cette fois de 2.700.000 signatures).

Bien peu comprises, les revendications de Jean-Pierre Malmendier appelaient à une gestion carcérale plus performante, génératrice d'une réinsertion plus heureuse des condamnés dans notre société, mais aussi à une prévention accrue des actes récidivistes d'individus criminels.

Parallèlement à ce combat, Jean-Pierre Malmendier découvrait le peu de cas avec lequel étaient traitées les victimes. Avec les membres de l'Asbl « Marc & Corine », dont il est le fondateur avec le père de Marc, il formula, en 1994, les trois grands principes du **droit des victimes** :

1. La gratuité des soins de santé pour les victimes d'actes de violence intentionnels ;
2. Des droits équivalents à ceux des accusés devant les juridictions d'instruction ou de jugement ;
3. Le respect des victimes lors des procédures de libération des auteurs du préjudice qu'elles ont subi.

Enfin, Jean-Pierre Malmendier fut l'animateur du premier réseau structuré de recherche d'enfants disparus.

Pleinement reconnue par nos concitoyens et par les autorités judiciaires, l'action de recherche d'enfants disparus commençait son extension aux pays voisins lorsque Child Focus en prit le relais en 1998.

La notoriété et la valeur de son combat valut à Jean-Pierre d'être coopté au Sénat en 1999 et élu à la Chambre en 2003. Il poursuivit son engagement dans le domaine de la gestion carcérale et du droit des victimes au cœur des assemblées législatives.

Jean-Pierre continua son engagement par la promotion du concept de « Justice restauratrice », concept lui paraissant être le plus garant d'une sérénité pour les victimes et leurs agresseurs, et le plus rentable dans la recherche d'une société plus paisible et confiante en elle-même.

Dans le cadre du travail avec Jean-Marc Mahy, Jean-Pierre Malmendier participait aux débats après certaines représentations d'« Un homme debout ». Les deux hommes écrivirent d'ailleurs un livre en commun : « Après le meurtre, revivre », dans lequel chacun témoigne de son parcours, l'un en tant qu'auteur de faits, l'autre en tant que parent d'une victime. Le livre sortira en 2012, un an après le décès inopiné de Jean-Pierre Malmendier, le 28 février 2011.

5. POUR ALLER PLUS LOIN...

5.1 SITE INTERNET DE JEAN-MARC MAHY : WWW.RE-VIVRE.BE

Site internet relayant l'ensemble des activités de prévention menées par Jean-Marc Mahy.

« Re-vivre est un projet né de deux hommes : Jean-Pierre Malmendier et Jean-Marc Mahy. Les objectifs sont la sensibilisation de l'opinion publique, la prévention de la délinquance, la lutte contre les risques de récidive et la promotion de la justice restauratrice.

Prévention de la délinquance et lutte contre la récidive - Objectif et finalités du projet

Le titre du projet est « Délinquance des jeunes : du mythe aux réalités ». L'objectif est de réduire la délinquance des jeunes par la mise en perspective du « parcours délinquant » et, ainsi, d'éviter à des jeunes discriminés et/ou délinquants de faire l'expérience négative et traumatisante de la prison. Cette mise en perspective est réalisée au départ du récit de vie d'un agent d'éducation ex-détenu et doit permettre aux jeunes de prendre du recul face à leur expérience de vie, ainsi que de les (re)mettre en confiance avec le monde adulte, présenté comme la première ressource permettant de construire un projet de vie épanouissant.

Il s'agit de faire prendre conscience aux jeunes que la position de victime est incompatible avec la position d'acteur, nécessaire à la construction d'alternatives à la délinquance, c'est-à-dire qu'il faut les inciter à développer une attitude positive vis-à-vis de leur parcours de vie et mettre en évidence le rôle des adultes qui les encadrent dans la construction d'un projet de vie.

Le public-cible est large et varié, allant des écoles primaires aux gardiens de prison, en passant par les hautes écoles (éducateurs et assistants sociaux) et les universités (droit, criminologie et psychologie).

L'exemplarité, dans cette matière comme dans beaucoup d'autres, est essentielle. Qu'un ex-détenu de très longue durée puisse passer un message positif et réaliste, concret et sans voile sur les difficultés rencontrées, un message d'espoir et de courage, ne peut qu'aider certains jeunes à prendre un chemin différent de celui de la délinquance.

Par ailleurs, ce projet pourrait contribuer à la construction de nouvelles dynamiques au sein des institutions éducatives. L'investissement des partenaires (professeurs, éducateurs, psychologues, assistant(e)s social(e) s...) est une condition nécessaire au bon déroulement de ce projet. En effet, les encadrants restent les acteurs principaux du travail de réflexion mené avec les jeunes dont ils doivent assurer le suivi. À ce stade, nombre de ces partenaires, qui ont déjà été rencontrés, sont prêts à réaliser cet investissement.

(www.re-vivre.be)

5.2 L'ASSOCIATION DES VISITEURS FRANCOPHONES DE PRISON DE BELGIQUE (AVFPB)

Les « Visiteurs de Prison » sont des personnes bénévoles qui ont à cœur d'humaniser les prisons en apportant aide, écoute et soutien aux détenus pendant leur incarcération, afin de les aider par la suite à une bonne réinsertion.

En Belgique, L'AVFPB avec, à sa présidence, Madame Claire Capron, est extrêmement active, tout d'abord pour remplir sa mission première de visiteur de prison, mais également dans un devoir d'information à l'égard du grand public. L'association est également très active en matière de prévention de la délinquance auprès des jeunes, proposant de nombreux outils d'animations aux enseignants et éducateurs d'ASBL.

INFORMATIONS UTILES

DIFFUSION

THÉÂTRE DE L'ANCRE

PIERRE HOLEMANS
pierre@ancre.be
+32 495 38 60 74

122 rue de Montigny
6000 Charleroi
+ 32 (0) 071 314 079
www.ancre.be

PHOTOS © LUCIANA POLETTO